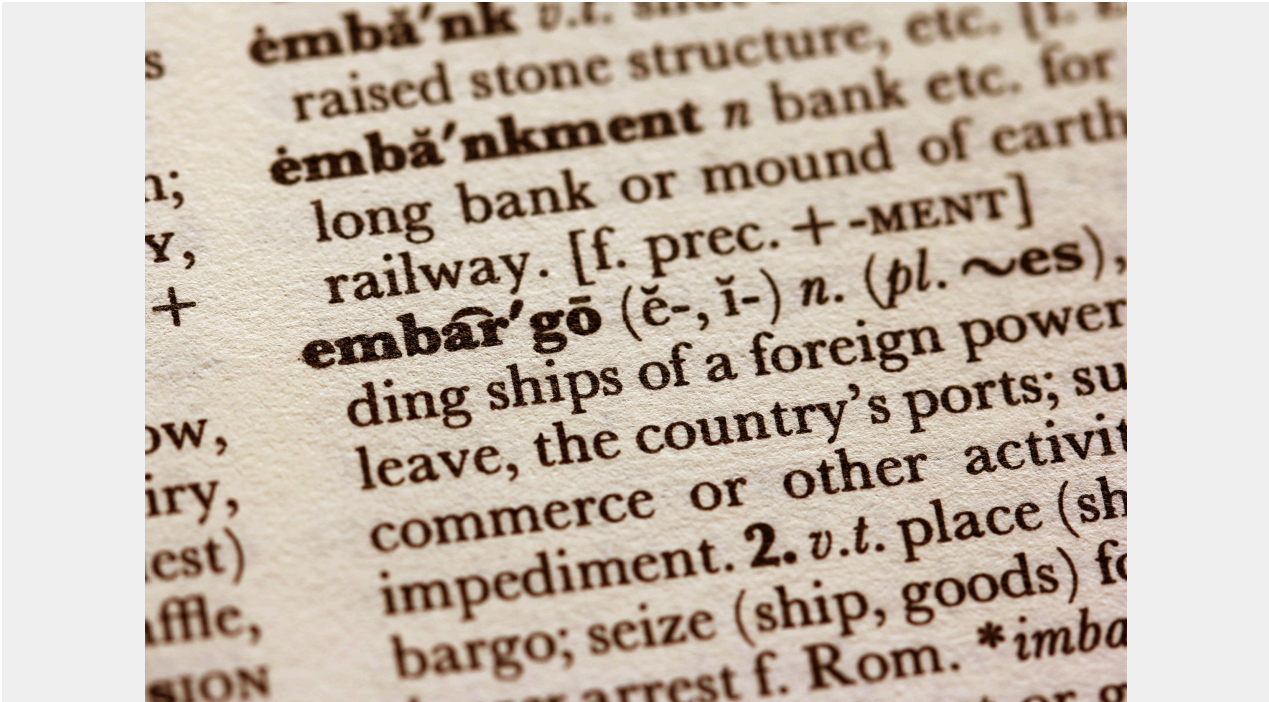


# *Petit lexique des notions financières*



**Agence de notation** : Société commerciale chargée d'attribuer des notes sur des titres de dettes émis par des entreprises, des sociétés financières ou des investisseurs. Les agences de notation évaluent ainsi le risque associé aux titres vendus sur les marchés et donc la solvabilité des émetteurs. Elles interviennent également en amont par un rôle d'expertise et de conseil dans la création de ce type de produits dérivés Il existe trois agences de notation principales : Moody's, Fitch et Standard & Poor's (S&P). En 2008, elles concentrées à elles seules, près de 94 % du chiffre d'affaires mondial de l'industrie de la notation. Les petites agences sont généralement spécialisées sur des niches géographiques et/ou sectorielles (Norbert Gaillard *Les agences de notation*, La Découverte, 2010, p. 11).

**Asset Backed Securities (ABS)** ou titres adossés à des actifs. Les actifs adossés sont de natures diverses : prêts hypothécaires, prêts bancaires, prêts étudiants, prêts automobiles, obligations émises par des entreprises ou des banques, etc.

**Bâle 3** : Le Comité de Bâle est composé de représentants des banques centrales et des autorités de surveillance de l'activité des banques et des assurances de 27 pays (10 à l'origine). Il édicte les règles de sécurité financière (règles prudentielles) qui s'imposent au système bancaire. Les Accords de Bâle 3, publiés le 16 décembre 2010, ont considérablement augmenté les exigences de Fonds Propres des banques en qualité

(meilleure sécurité) et en quantité (supérieurs à 10% contre 4/5% initialement)

**Collateralized debt obligations (CDO)** (selon l'autorité des marchés financiers, Dette collateralisée par des titres adossés à des actifs). Montage complexe dont les titres sont adossés à des portefeuilles de créances diverses (créances bancaires, crédit immobilier, crédit à la consommation, etc.). Ils ont joué un rôle important dans la crise de 2007. Il s'agit, pour un établissement qui a accordé des crédits divers ou émis des obligations, de les rassembler en fonction de différents critères (échéance, durée, risques, etc.). Il cède son portefeuille d'actifs (crédits et obligations) à une société spécialement créée à cet effet qui s'appelle un *special purpose vehicle* (SPV, sociétés de fonds commun de créances) et qui permet aux banques de sortir de leur bilan des portefeuilles de créances. Cette SPV, pour se refinancer, émet des titres à partir de ce portefeuille qu'elle découpe en tranches plus ou moins risquées, et donc plus ou moins solvables ou pourries. Ces différentes tranches sont souscrites par des investisseurs qui bénéficient d'un rendement proportionnel au degré du risque encouru. Pour maximiser leurs profits, les fonds spéculatifs ont bien sûr privilégié les tranches les plus risquées... La complexité des montages ne s'arrête par là... il existe des CDO de CDO (CDO2 ou CDO square) et même des CDO3 des CDO de CDO2 !

**Effet de levier** : C'est la technique qui consiste à finaliser un investissement financier en s'endettant. L'objectif est de rembourser l'emprunt grâce au rapport de l'investissement tout en dégageant un bénéfice.

**Financement désintermédié** : Financement des activités économiques qui ne passe pas par les banques. Pour l'essentiel, il s'agit du financement par le marché.

**Fonds indiciels** : Paniers de valeurs qui se négocient en Bourse comme des titres individuels. Ces fonds peuvent reproduire l'ensemble d'un indice comme le CAC40 en France. Leur avantage essentiel est qu'ils permettent de supprimer le passage par les analystes financiers conseillant telle ou telle valeur puisque leur performance sera égale à celle de l'indice choisi. Ainsi, les frais de gestion des opérations s'en trouvent-ils réduits.

**Hedge funds** : Le terme Hedge Funds désigne pour l'essentiel les fonds spéculatifs. Leurs stratégies d'investissement reposent sur des prises de risques élevées pour des espérances de gain élevées...

**Marge de solvabilité** : La marge de solvabilité est le montant de fonds propres nécessaire à l'activité courante des sociétés d'assurances dans des conditions de sécurité financière acceptables par les autorités de régulation.

**Mortgage backed securites (MBS)** sont des titres adossés à des prêts hypothécaires. Ils se subdivisent eux-mêmes entre les RMBS (*Residential Mortgage backed securities*) qui concernent les prêts pour l'immobilier d'habitation et les CMBS (*Commercial mortgage backed securities*) qui concernent les crédits pour l'immobilier commercial.

**Mifid 2** : Publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne le 12 juin 2014, pour une entrée en application le 3 janvier 2017, la directive MIFid 2 a notamment pour objectifs le renforcement de la protection des investisseurs, l'encadrement du trading haute fréquence, ou encore l'amélioration de la gouvernance et de la distribution des produits financiers

**Shadow banking** : Le Shadow Banking est défini par le Conseil de stabilité financière créé lors de la réunion du G20 à Londres en avril 2009 comme « le système d'intermédiation du crédit impliquant des entités et des activités se trouvant potentiellement à l'extérieur du système bancaire ». Il s'agit donc d'activités menées en dehors des dispositifs de régulation ; d'où leurs dangers potentiels.

**Subprime** Le « subprime » désigne un crédit à risque, détenu par un emprunteur qui n'offre pas les garanties suffisantes pour bénéficier d'un taux d'intérêt au prix du marché. Les établissements financiers prêteurs consentent ainsi des crédits à des taux variables et de niveau élevé.

**Titrisation** : La titrisation permet à des établissements financiers de transformer les créances qu'ils détiennent sur des entreprises ou des particuliers en titres négociables. L'intérêt pour eux est de transférer aux acheteurs de ces titres le risque de non remboursement de cette créance. L'intérêt pour les acheteurs est de payer les créances titrisées moins cher que le remboursement attendu.

**Trading Haute fréquence :** Le High Frequency Trading (HFT), trading à haute fréquence est un type de trading où les transactions sont effectuées à grande vitesse par des logiciels informatiques se basant sur des algorithmes mathématiques. En Europe, 35% des transactions sont réalisées avec le HFT. Aux USA, le HFT représente déjà 70% des volumes échangés sur le marché des actions. Les transactions étant automatisées, en cas de krachs la chute est encore plus rapide comme ce fut le cas durant la crise financière de 2007. Source <https://www.andlil.com/definition-de-trading-haute-frequence-129219.html>

**Trading pour compte propre :** Le trading pour compte propre désigne l'activité spéculative des banques. Elle procure à ces dernières une partie non négligeable de leurs revenus et de leurs bénéfices. Le caractère discret de cette activité rend difficile son évaluation. L'affaire Kerviel l'a néanmoins propulsée sur le devant de la scène médiatique.

**Notes de bas de page :**

**Pour citer cet article :**